

REPUBLIQUE FRANÇAISE

 DEPARTEMENT DE L'AUBE
 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
 DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

 Délibération certifiée exécutoire
 Reçue par le représentant de l'Etat le / Affichée le
27 Juin 2018 / 27 Juin 2018
 Pour le Président et par délégation
 Le Directeur Général des Services
 ALAIN BENEDETTI

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 JUIN 2018

Date de convocation et d'affichage : 08 juin 2018

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 12 H 50.

Monsieur Alain BALLAND, sur proposition de Monsieur le Président, est désigné à l'unanimité (Pour : 19) par l'Assemblée délibérante, Président de séance, étant précisé que François BAROIN quitte la séance.

Étaient présents :

DUCHENE Annie, HELIOT-COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, PATELLI Lise, SAUBLET SAINT-MARS Véronique.

ARNAUD Jean-Jacques, BALLAND Alain, DELAITRE Guy, FARINE Bruno, GAILLARD Paul, GARNERIN David, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, LANDREAT Pascal, PEUCHERET Alain, RAGUIN Jacky, RESLINSKI Jean-François, RIGAUD Jacques, ROBLET Bernard.

Excusés : BAROIN François, ABEL Jean-Pierre, BLASCO Thierry, BERTHOLLE Jean-Paul, BLASSON Christian, GANTELET Bruno, ROTA Colette, VIART Jean-Michel, SEBEYRAN Marc.

Sont sortis : CHEVALIER Bertrand, DENIS Valéry.

Ne prend pas part au vote, étant en conflit d'intérêt : GONCALVES José.

DELIBERATION N°24	Départements et régions cyclables : renouvellement d'adhésion de Troyes Champagne Métropole
RAPPORTEUR	Lise PATELLI

Nombre de membres : 30		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
19	18	18			1

Le rapport est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 JUIN 2018

Rapporteur : Lise PATELLI

**DEPARTEMENTS ET REGIONS CYCLABLES :
RENOUVELLEMENT D'ADHESION DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE**

Dans le cadre de sa compétence Tourisme, Troyes Champagne Métropole accompagne et soutient les initiatives qui contribuent à créer, directement ou indirectement, de la richesse sur son territoire. En outre, le développement des projets portés par Troyes Champagne Métropole nécessite une veille informative constante, notamment alimentée par des réseaux et associations nationales.

Pour répondre à ce double enjeu, Troyes Champagne Métropole souhaite adhérer à l'association Départements et Régions Cyclables.

Association de loi 1901, elle est constituée de collectivités (Régions, Départements, Intercommunalités) mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de leur projet stratégique figurent les axes suivants : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable.

Elle anime en ce sens des groupes de travail en mobilisant son expertise technique sur la politique vélo, et représente les territoires cyclables auprès des instances nationales et européennes.

Le montant de l'adhésion pour l'année 2018 s'élève à 1 342 € (mille trois cent quarante-deux euros) ; calculée en fonction d'un montant fixe de 500 € et d'un montant variable de 0,005 €/habitant (Source Insee : 168 350 hab.).

Pour information, le montant de cette cotisation est inscrite au BP 2018, chapitre 11, ligne 95-6281.

Conformément à la délibération du Conseil Communautaire n° 07 en date du 9 janvier 2017 qui donne pouvoir au Bureau pour décider du renouvellement des adhésions aux associations,

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ACTER le renouvellement de l'adhésion auprès de l'association Départements et Régions Cyclables, pour un montant de 1 342 €,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole, ou son représentant, à signer tout acte administratif et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote